



Bulletin d'information n°26

(note de service)

Du Lundi 02 avril au vendredi 06 avril 2012

Semaine B

Le mot du Principal :

Plus de 150 personnes ont assisté à la conférence-débat sur le thème des dangers d'Internet, dans le cadre des "soirées des parents", organisée le mardi 27 mars par les CESC des collèges Paul Dangla, Jasmin-les-Iles, Joseph Chaumié et du lycée Jean-Baptiste de Baudre en collaboration avec les fédérations de parents d'élèves. La variété et la richesse des interventions alliées à la qualité du travail de préparation des collègues ont fait de cette manifestation un réel succès. Nul doute qu'une telle expérience de mutualisation des compétences mérite d'être reconduite.

L'action "lutte contre les discriminations" qui s'est déroulée au collège le vendredi 30 mars en matinée a été, elle aussi couronnée de succès. Remarquablement organisée et animée par plusieurs de nos professeurs en partenariat avec diverses associations telles que la LICRA, le MRAP, Emmaüs, ou la Ligue de l'enseignement, entre autres, l'action s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et souligne l'impérieuse nécessité du respect d'autrui si nous voulons mieux vivre ensemble.

Le mot du Principal adjoint :

J'informe la communauté éducative de mon départ du collège Paul Dangla à l'issue de cette année scolaire. Je poursuivrai mon travail au service de la réussite de tous les élèves en qualité de Principal du collège Jean Ladignac à Saint Cyprien (Dordogne).

Planning prévisionnel de la semaine :

Toute la semaine : Le Principal et le Principal adjoint rencontrent les écoles du secteur.

- Lundi 02 avril

- M3-M4

Observations : M Canouet distribue les sujets dans les casiers des surveillants de la première heure. Les surveillants de la deuxième heure déposent les copies dans le casier de M Canouet à l'issue de l'épreuve.

Classe	41	42	43	44	45
salle	102	106	09	104	111
M3	M.Cayre	M Clerbois	M Roumeguere	M Trouche	Mme Buchet
M4	Mme Fara	Mme Carlier	M Roumeguere	Mme Rambaud	Mme Buchet

Changement de salles :

M3 :Le cours de M Lajus (55) passe en 105.

- Le Principal et le Principal en réunion de travail avec la DASEN.

- **Mardi 03 avril :**
 - **17h15** : Rencontres parents professeurs 4^{ème}.

 - Toute la journée : Le Principal adjoint en CDOEA.
- **Mercredi 04 avril :**
 -

- **Jeudi 05 avril:**
- **Vendredi 06 avril :**

- Remise au secrétariat de direction des listes précisant les cinq objets d'étude retenus par les candidats. Ce document sera visé auparavant par le professeur qui aura suivi la préparation
- NB S'il s'agit de candidatures collectives (maximum trois élèves), la liste doit être commune.

Vie de l'établissement :

Epreuve orale obligatoire d'histoire des arts, DNB 2012, Calendrier prévisionnel.

Vendredi 6 avril 2012

Remise au secrétariat de direction des listes précisant les cinq objets d'étude retenus par les candidats. Ce document sera visé auparavant par le professeur qui aura suivi la préparation.
NB S'il s'agit de candidatures collectives (maximum trois élèves), la liste doit être commune.

Du 10 au 13 avril 2012

Répartition des candidats dans les jurys,
Emission des convocations.
(Vacances de printemps du 14 au 29 avril)

Du 30 avril au 4 mai 2012

Transmission des sujets retenus aux membres des jurys pour préparation.
(Les 9 et 10 mai : brevet blanc)
Les 14, 15 et 16 mai 2012
Epreuve orale obligatoire d'histoire des arts.

En prévision :

- Jeudi 12 avril : Rencontre parents professeurs 6^{ème}. (Bilan des PPRE par les PP et les familles, le Principal et le Principal adjoint signeront le document dans un deuxième temps)
- Jeudi 3 mai : Rencontre parents professeurs 5^{ème}.
- 9 et 10 mai : Brevet blanc.
- 12 mai : Matinée portes ouvertes.

Absences prévues :

M. Trouche : mercredi 4 et jeudi 5 avril de 9h à 17h
Mme Fouché (COP) est absente jusqu'à la fin de l'année.

MUTATIONS

❖ Mouvement intra-académique des personnels enseignants :

Ouverture du serveur SIAM du 22 mars au 5 avril 2012. Le guide est à votre disposition en salle des professeurs, il est à consulter sur place.

Un autre exemplaire est à votre disposition au secrétariat.

❖ Mouvement des agents contractuels :

Tous les enseignants contractuels doivent participer au mouvement et faire leur demande sur internet.

Du lundi 26 mars au vendredi 6 avril sur le site <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lilmac>

Les accusés de réception seront transmis via l'établissement le 11 avril.

Ils seront à retourner au secrétariat de direction avec les pièces complémentaires pour le jeudi 3 mai.

Informations diverses :

❖ Liste d'aptitude pour l'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle :

Les personnels promouvables à la hors-classe et à la classe exceptionnelle peuvent consulter les avis des chefs d'établissements et les avis des IPR sur l'application I-PROF.

Dans la rubrique "les services", sélectionner "accéder à la campagne liste d'aptitude pour l'accès au corps des agrégés 2012/2013", sélectionner ensuite "consulter votre dossier" puis "synthèse".

❖ Candidature pour le stage de formation préparant au 2CA-SH :

Les personnels intéressés par un stage de formation préparant au certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap doivent s'inscrire du 21 mai au 8 juin 2012 sur le site internet : <http://formation.ac-bordeaux.fr>

❖ Détachement sur les emplois IA-IPR :

Peuvent y prétendre les personnels de direction (1^{ère} ou hors-classe), les professeurs d'universités de 2^{ème} classe, les professeurs agrégés, les IEN hors-classe, les maîtres de conférence, les professeurs de chaires supérieures

La fiche de candidature est à votre disposition au secrétariat. Date limite d'envoi des dossiers au rectorat le 25 avril.

❖ Pass Education 2012-2015

Le nouveau Pass Education est arrivé, vous pouvez en faire la demande au secrétariat.

Vous devez vous présenter avec une photo d'identité 2.4*2.9 (tout autre format ne sera pas accepté)

Peuvent y prétendre tous les enseignants titulaires qui sont en activité dans l'établissement. Il donne droit à un accès gratuit dans les collections permanentes des musées et monuments nationaux.

Vous trouverez sur le site : <http://www.education.gouv.fr/> toutes les informations concernant le Pass Education, la liste des collections permanentes des musées et monuments nationaux